

CONFERENCE:

**Une approche intégrée
de la diversité:
engager le débat
avec toute la société**

**27 - 28. 06. 2005
Mondorf-les-Bains**



2005

L'Union Européenne



contre les discriminations



Présidence luxembourgeoise
du Conseil de l'Union européenne

Toute action étatique sans implication de la société civile sera à moyen terme vouée à l'échec

La Ministre de la Famille et de l'Intégration. Marie-Josée Jacobs, est fortement impliquée dans la lutte contre les discriminations. L'application des principes de l'approche intégrée de la diversité fait partie de la volonté politique du Luxembourg de promouvoir une société ouverte et tolérante.

«La discrimination est ressentie comme un sujet très sensible»

L'approche intégrée de la diversité, thème de l'une des dernières conférences de la présidence luxembourgeoise de l'Union européenne, fait partie des priorités politiques du Luxembourg, en particulier de sa Ministre de la Famille et de l'Intégration. Marie-Josée Jacobs se sent très concernée face au difficile combat contre toutes les formes de discrimination reprises par l'Article 13. «La discrimination est ressentie comme un sujet très sensible. Il nous a fallu réfléchir longuement sur la manière de l'aborder. C'est la raison pour laquelle nous avons préféré parler de diversité plutôt que de discrimination. Nous avons choisi de traiter l'approche intégrée parce que nous avons réalisé au cours de nos différentes campagnes nationales et au-delà à travers certaines déclarations d'auditeurs et d'usagers Internet à quel point la sensibilisation devrait être renforcée et cela, à différents niveaux, avec différents acteurs» affirme la ministre de l'Intégration.

Les associations, les syndicats, les représentations patronales ou encore les médias seront ainsi amenés à être des acteurs importants des programmes nationaux annuels élaborés par le Commissariat du Gouvernement aux Etrangers. / Ministère de la Famille et de l'Intégration «Comme dans bien d'autres domaines, toute action étatique sans implication de la société civile sera à moyen terme vouée à l'échec. C'est la complémentarité et non la substitution de l'Etat par la société qu'il faut viser. Dans la campagne nationale, le Luxembourg cherche toujours la coopération avec la société civile, tel a été le cas pour la conception des brochures et affiches il y a deux ans ainsi que celle du spot télévision et cinéma réalisé en 2004 et diffusé pendant toute l'année 2005 Stop and Think : Think and Stop Discrimination» rappelle la Ministre.

Par un programme tel que l'a lancé l'UNESCO, la coalition des villes européennes contre le racisme, le Grand-Duché essaiera de sensibiliser sur le thème de la discrimination les autorités locales. C'est déjà le cas actuellement pour le motif du handicap. A travers cet exemple on voit que les autorités locales peuvent contribuer à donner le bon exemple en tant qu'employeurs et pres-



Photo par Manuel Dias

*La Ministre de la Famille et de l'Intégration.
Marie-Josée Jacobs*

tataires de service. Elles sont également bien placées pour sensibiliser l'opinion publique et favoriser le dialogue avec les communautés locales.

Marie-Josée Jacobs insiste en particulier sur la nécessité d'une «bonne formation des avocats et des magistrats indispensable afin de garantir une application effective de la législation». En parallèle, le dialogue demeure une arme essentielle pour combattre les multiples formes de discrimination dans nos sociétés. «Le dialogue qui passe par la sensibilisation et l'information en vue d'entraîner un changement des mentalités est un travail de longue haleine que mon ministère a commencé il y a trois ans» rappelle Madame Jacobs. En effet, la ministre de l'Intégration veut rendre le dialogue interculturel et intergénérationnel «attrayant et accessible pour tous».

La non-discrimination doit à la fois être imposée par la force et le dialogue. On entend par la force la mise en place d'un dispositif législatif. Le dialogue interculturel est la clé pour changer les mauvaises attitudes et les préjugés. Marie-Josée Jacobs rappelle avec fierté le succès du Festival des Migrations qui se tient depuis vingt ans au Luxembourg. La diversité fonctionne et toutes les initiatives en faveur d'une approche intégrée ne peuvent être que positives pour éliminer à terme la discrimination au Luxembourg, en Europe et dans le monde.

La nouvelle stratégie de la Commission sur la non-discrimination est une réponse au Livre Vert

Le Commissaire européen à l'Emploi, aux Affaires sociales et à l'Égalité des Chances rappelle l'importance de la législation européenne en matière de lutte contre la discrimination. Vladimir Spidla souhaite améliorer l'implication de l'ensemble de la société dans des actions visant à renforcer la diversité et l'égalité.

«Les praticiens du Droit sont un objectif clé»

Quels sont les plus grands obstacles pour appliquer dans sa totalité la législation européenne contre la discrimination ?

Vladimir Spidla : Il est clair que nous avons parcouru un long chemin depuis que les Directives antidiscrimination ont été adoptées en 2000. En cinq ans, presque l'ensemble des 25 Etats membres a changé ses textes pour prendre en compte ces lois. Nous sommes déçus que certains pays doivent encore adopter des projets de loi. La Commission a engagé des procédures d'injonction contre les Etats membres dont la transposition a été retardée ou est incomplète. Quatre Etats membres ont déjà été condamnés par la Cour européenne de Justice.

Bien sur, la première étape est que la loi soit correctement transposée, mais nous devons être certains que la loi est correctement appliquée et de manière uniforme à travers tous les pays. Pour y parvenir, nous avons besoin de travailler dur pour que les gens connaissent et comprennent la législation.

Quelles mesures prenez-vous pour améliorer la sensibilisation aux lois ?

Nous investissons dans de nombreuses ressources pour augmenter la sensibilisation au sujet de la législation sur l'antidiscrimination. Pour nous, les praticiens du Droit sont un objectif clé. Sans conseil juridique avisé, les victimes ne seront pas capables de faire valoir leurs droits. Et devant un tribunal, il est essentiel que les juges maîtrisent les détails des Directives européennes - comme la charge de la preuve ou la discrimination indirecte - dont certains aspects peuvent être nouveaux pour eux.

Alors, que faisons-nous? Nous organisons des sessions de formation régulières pour les juges à l'Académie de Droit européen à Trèves, et nous finançons une série de projets qui se concentrent sur la formation d'avocats et d'autres praticiens du Droit, incluant des organisations non-gouvernementales. Nous finançons également un réseau d'experts juridiques qui publient des rapports réguliers et des mises à jour sur la mise en application des Directives.

Les employeurs sont une autre audience importante pour nous. Ils font l'objet d'une attention particulière pendant nos



Photo par Manuel Dias

Le Commissaire européen à l'Emploi, aux Affaires sociales et à l'Égalité des Chances, Vladimir Spidla

cinq années de campagne de sensibilisation «Pour la diversité. Contre la Discrimination». Tout en les informant sur les lois, nous avons essayé de mettre en avant les avantages de la diversité pour les entreprises. La prochaine conférence de la Présidence – en novembre sous le Royaume-Uni – se concentrera sur les bénéfices que peut apporter la diversité dans le milieu de l'entreprise.

Que se passera-t-il à la fin du programme anti-discrimination en 2006 ? Y-aura-t-il encore un financement de l'UE disponible dans ce domaine ?

Les activités sous le programme actuel commenceront à s'achever l'an prochain et l'année suivante ; mais en 2007 le nouveau programme PROGRESS devrait être mis en route. PROGRESS combine les programmes actuels dirigés par le département de l'Emploi, des Affaires sociales et de l'Égalité des Chances – sur l'antidiscrimination, l'égalité des genres et l'inclusion sociale. Bien que le montant disponible doit encore être accepté par le Conseil et le Parlement, nous continuerons à financer des études, la gestion de réseau, l'échange de bonne pratique et les exercices de surveillance et d'évaluation.

Les actes de discrimination restent encore importants dans les sociétés européennes. Pensez-vous avoir assez de soutien pour réussir vos objectifs ?

La discrimination continue d'être une réalité quotidienne pour des femmes et des hommes à travers l'Union. En ce moment, quelqu'un, quelque part dans l'Union, se voit refuser un travail, une promotion, une augmentation de salaire car il est vu comme trop vieux, parce qu'il est Rom, parce qu'il est gay. Sous-tendant cette discrimination, il y a des préjugés bien ancrés envers les capacités des travailleurs âgés, des personnes avec des handicaps, des minorités ethniques et religieuses et des migrants.

Donc avons-nous un soutien pour agir au niveau d'action de l'UE ? Dans la consultation publique du *Livre Vert* que nous avons lancée l'an dernier, une majorité écrasante des personnes interrogées – incluant les Etats membres, les partenaires sociaux, les ONG et des membres du public – a demandé à l'UE de continuer et de renforcer ses efforts dans ce domaine suivant l'élargissement. La nouvelle stratégie de la Commission sur la non-discrimination, qui a été adoptée il y a trois semaines, est une réponse au *Livre Vert*.

Dresser un bilan et échanger des idées en vue de progresser

En ouvrant la conférence Christiane Martin, Présidente de la conférence et Commissaire du Gouvernement aux Etrangers (CGE) a souligné l'objectif de cette rencontre comme étant la poursuite du débat avec les acteurs divers et variés de la société luxembourgeoise et européenne.

Engagés depuis 2000 dans le combat contre toutes les formes de discrimination dans la société, le Luxembourg et l'Union européenne s'orientent maintenant vers une approche intégrée de la diversité, titre de la conférence et sujet de la première table ronde du mardi 28 juin. Dans le contexte du programme de lutte contre la discrimination de la Communauté européenne, le Grand-Duché a lancé des projets nationaux réussis. Cela a permis au CGE - chargé de mener au niveau national des campagnes de sensibilisation et d'information antidiscriminatoire- de comprendre qu'il «fallait agir à différents niveaux, avec différents intervenants. C'est pourquoi le sujet sur l'approche intégrée de la diversité nous paraît nécessaire pour faire passer notre message au niveau national» affirme Christiane Martin, Commissaire du Gouvernement aux Etrangers, et Présidente de la conférence. «En effet, l'approche intégrée est un thème d'actualité en particulier depuis la publication du Livre Vert, et plus récemment de la communication sur la stratégie cadre de la Commission» indique Christiane Martin. Le message de la Présidence luxembourgeoise est clair : «Il faut sensibiliser le plus largement possible en particulier les acteurs de la société qui ont un effet multiplicateur. C'est en visant ces acteurs que nous avons ciblé dans nos ateliers les médias, les jeunes et les autorités locales» souligne la Présidente de la conférence.

Un quatrième atelier est mis en place pour analyser la corrélation entre la discrimination et l'exclusion sociale. Cet atelier entre dans le cadre des compétences du CGE, qui outre ses actions dans le domaine de la discrimination, est chargé des questions d'intégration des non-Luxembourgeois. En parallèle, deux tables

rondes sont organisées : l'une sur le fil conducteur de la conférence qui est l'approche intégrée de la diversité. La deuxième table porte sur la discrimination multiple. Par la confrontation et le dialogue entre les différents acteurs issus des milieux politique, social, associatif et académique, les organisateurs de la conférence souhaitent des débats ouverts et constructifs. Une trentaine de nationalités est ainsi représentée parmi les 200 participants présents les 27 et 28 juin au Casino 2000 de Mondorf-les-Bains.

Les organisateurs ont essayé de réaliser une conférence complète en s'inspirant de leurs collègues européens. Deux approches domineront les débats : le pragmatisme avec les échanges de bonnes pratiques sur le terrain et dans les ateliers ; et la philosophie/réflexion avec les tables rondes. «Nous avons assisté aux conférences passées pour voir le concept. Les Irlandais n'avaient, par exemple, que des tables rondes et pas d'ateliers. Au contraire, les Néerlandais avaient décidé d'organiser uniquement des ateliers. Après avoir eu les échos des conférences précédentes, nous avons finalement opté pour une solution intermédiaire avec à la fois des tables rondes et des ateliers» explique la Présidente.

«Au moment de rentrer chez eux après la conférence, les participants auront peut-être des idées de projet à développer et à explorer» pour lutter contre la discrimination affirme la Commissaire du Gouvernement aux Etrangers.

Définition de travail de l'approche intégrée qui

«consiste en la (ré)organisation, l'amélioration, l'évolution et l'évaluation des processus de prise de décision, aux fins d'incorporer la perspective de la diversité - et de l'égalité hommes-femmes - dans tous les domaines et à tous les niveaux, par les acteurs généralement impliqués dans la mise en place des politiques».



Christiane Martin, Présidente de la conférence et Commissaire du Gouvernement aux Etrangers (CGE)

2007, l'année européenne de l'égalité des chances pour tous

Vladimir Spidla l'avait annoncé il y a trois semaines à Bruxelles. 2007 sera l'année européenne de l'égalité des chances pour tous. Cela fera partie de la stratégie-cadre de l'UE visant à lutter efficacement contre la discrimination, à valoriser la diversité et à promouvoir l'égalité des chances pour tous. Le Commissaire européen explique que «l'objectif de cette année sera d'informer les gens de leurs droits, de célébrer la diversité comme un atout pour l'UE et de promouvoir l'égalité des chances pour chacun, que ce soit dans la vie économique, sociale, culturelle ou politique».

Disposant d'un budget de 13,6 millions d'euros, cette année européenne s'articulera autour de quatre thèmes centraux : la sensibilisation de l'opinion publique au droit à l'égalité et à la non-discrimination ; la stimulation de débats renforçant la participation des groupes minoritaires ; la célébration de la diversité ; et le respect et la tolérance pour soutenir une société plus solidaire. Vladimir Spidla indique que «la plupart des activités sera organisée en partenariat avec les Etats membres à un niveau national, régional et local. Le niveau des activités de l'UE inclura des rencontres et des événements, des campagnes d'information et de promotion, une coopération avec les secteurs des médias et du business, ainsi que des sondages et des études. Certaines activités recevront le soutien de l'UE, tandis que d'autres seront financées par d'autres autorités mais toutes avec le même objectif en tête».

Le Commissaire européen chargé de l'Emploi, des Affaires sociales et de l'Égalité des chances est clair : «augmenter la conscience de protection contre la discrimination demeure une priorité majeure. Faire de 2007 l'année européenne de l'égalité des chances pour tous aidera à la réaliser, et devrait aussi contribuer à attirer l'attention politique, et mobiliser chacun avec un intérêt à promouvoir l'égalité».

En outre l'année européenne sera l'occasion d'organiser le premier « Sommet de l'Égalité ». J'espère qu'à l'avenir, il se tiendra chaque année et qu'il permette de faire un examen sans concession des avancées réalisées et des progrès qu'il nous reste à accomplir, en y associant la société civile et tous les acteurs concernés » précise le Commissaire.

Présentation d'un spot lors de l'ouverture de la conférence

Intitulée *Stop and think, think and stop discrimination*, la campagne de lutte contre la discrimination du Ministère de la Famille et de l'Intégration – Commissariat du Gouvernement aux Etrangers – a été réalisée pour sensibiliser la société luxembourgeoise. Cette initiative a reçu la contribution du Programme de lutte contre les discriminations de la Communauté européenne. Diffusé cette année à la télévision et au cinéma, ce spot d'une durée de trente secondes montre l'image d'un jeune assis à son bureau entouré d'objets quotidiens banaux réalisés par des personnes sujettes à différentes formes de discrimination. Au moment de l'effacement de ces objets, le public est amené à réfléchir sur l'importance de la diversité, tel le slogan *Stop and think, think and stop discrimination*.

Ce spot, qui fut long à réaliser, s'est construit autour d'une approche positive tout en évitant les stéréotypes. La campagne a reçu l'expertise d'associations luttant contre les discriminations. «Nous visons un public le plus large possible à travers la télévision et le cinéma» explique Christiane Martin, Commissaire du Gouvernement aux Etrangers. L'impact du son et de l'image sur les esprits a pour objet de faire prendre conscience d'une discrimination multiple qui ne peut être stoppée qu'en changeant les mentalités. En bref, «arrêtez et pensez, pensez et stoppez la discrimination».

Le Commissariat du Gouvernement aux Etrangers prévoit une diffusion de la campagne au Luxembourg ciblée sur trois dates clé : le 21 mars pour la Journée internationale pour l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, le 3 décembre pour la Journée internationale des personnes handicapées ; et le 10 décembre pour la Journée internationale des Droits de l'Homme.

Conférence de Presse - de gauche à droite :
M. Eischen, M. Barillozzi, Mme Martin,
M. Spidla, Mme Jacobs



« Ne sous-estimez pas le pouvoir des médias »

Les médias ont les capacités de jouer un rôle actif pour lutter contre les discriminations. Bashy Quraishy, président de l'ENAR, est convaincu de leur impact à la condition que les supports médiatiques soient utilisés de manière réaliste, neutre et objective.

« Les choses ne changent pas en interpellant les personnes, mais en donnant de bons exemples »

Les médias jouent un rôle essentiel dans le changement des attitudes et des mentalités face aux diverses discriminations. Que ce soit la télévision, la radio, les journaux ou encore Internet, chaque support médiatique a un impact pour ou contre la tolérance, la diversité et l'égalité dans la société. « Internet, les blogs, les e-mails et les très petits médias pourraient être plus utiles pour combattre les discriminations et augmenter la sensibilisation » affirme Bashy Quraishy.

La télévision a évidemment un impact important sur la population, et certains de ses programmes pourraient être utilisés à des fins antidiscriminatoires. Ainsi un reality-show TV dédié à la promotion de la diversité et de la tolérance pourrait avoir un impact positif. « Il est important pour toutes les minorités d'avoir le sentiment d'appartenir à la société en participant à ce type d'émissions » estime le président de l'ENAR.

Une bonne campagne médiatique est essentielle. Les choses ne changent pas en interpellant les personnes, mais en donnant de bons exemples » insiste Bashy Quraishy. Face aux flux importants d'informations, un choix sélectif d'éléments informatifs est nécessaire à la réalisation d'une bonne campagne afin d'éviter que le message ne se transforme pas en propagande avec le risque de « détruire le travail constructif d'un projet ». Le côté éducatif du support médiatique est un moyen de former les opinions. « Dans nos sociétés, les gens n'aiment pas être accusés de racisme. Plutôt que de dire directement aux personnes qu'elles sont racistes, il est mieux de leur expliquer la manière dont les victimes de discrimination se sentent. Il sera ainsi plus facile de leur faire comprendre ces actes en les y associant. L'Europe a changé. Elle est multisociale, multiculturelle et multiethnique ».

Le président de l'ENAR est catégorique : « ne sous-estimez pas le pouvoir des médias ». C'est pourquoi, le professionnalisme et la déontologie doivent être les deux fils conducteurs des journalistes qui sont un œil critique pour la société (voir ci-contre). Il faut que les médias trouvent le juste milieu dans leur approche et leur traitement de l'information. En effet, la surmédiation d'un thème tel que la lutte contre la discrimination peut avoir l'effet contraire désiré par ses partisans.

Mais les médias ne peuvent pas agir seuls. L'actualité est certes le fonds de commerce des médias, mais ils sont totalement dépendants de l'action politique pour agir de manière active contre la discrimination. Un projet politique est en effet nécessaire afin que les supports médiatiques puissent y associer de réelles perspectives d'émancipation des minorités basées sur les principes d'une approche intégrée de la diversité et de l'égalité.



Photo par Manuel Dias

Les dix commandements des médias

Bashy Quraishy propose dix commandements que les médias devraient suivre afin de lutter efficacement contre toutes les formes de discrimination. Ces points devraient être partie intégrante d'un code déontologique.

- Eviter tout reportage rehaussant le racisme, provoquant des préjudices et divisant la société.
- Effectuer le reportage et la couverture sur les questions des minorités ethniques avec les mêmes objectivité et neutralité qui sont appliquées dans le cas de la majorité.
- Faire prendre conscience aux journalistes du piège de leur propre éducation eurocentrique et idéologique lorsqu'ils décrivent d'autres cultures et religions.
- Ne pas utiliser de termes qui ont une connotation négative (nègre, etc.).
- Ne pas utiliser la culture, la religion, l'ethnicité, la couleur ou la nationalité des minorités ethniques comme un modèle d'explication lorsque l'on parle d'un individu ou d'un groupe de gens.
- Ne pas se servir de statistiques, de données ou de faits non vérifiés.
- Utiliser plusieurs sources pour l'argumentation.
- Impliquer les opinions des groupes ethniques pour donner aux minorités un sens de l'appartenance.
- Obliger moralement les journalistes à donner une voix et une protection au plus faible en particulier les minorités ethniques.
- Faire prendre conscience aux journalistes du pouvoir qu'ils possèdent afin qu'ils agissent en conséquence.

« Les Etats membres doivent faire plus »

Claude Moraes, président de l'intergroupe sur le racisme et la diversité au Parlement européen, a une vision critique de la situation européenne face à la discrimination. « Ce n'est pas tant le fait d'aider les victimes qui compte, mais de réaliser qu'elles doivent être l'une des priorités pour nos sociétés ». Les préjugés combattus aujourd'hui sont les mêmes qu'hier. Pour éviter qu'ils perdurent encore demain, Claude Moraes soutient le principe « d'actions positives » qui peuvent bénéficier à l'ensemble de la société y compris les personnes en situation irrégulière.

M. Moraes souhaiterait que « la conférence puisse nous faire réaliser que nous faisons des progrès sur la législation. Les attitudes sont en train d'évoluer. Nous avons beaucoup plus d'exemples à fournir sur le sujet. Mais d'un autre côté, la situation est plus déprimante car les choses sont dans certains cas pires aujourd'hui ».

Le président de l'intergroupe sur le racisme et la diversité au Parlement européen voudrait que la Commission européenne soit mieux soutenue par les 25 dans ses efforts pour lutter contre la discrimination. « Les Etats membres doivent faire plus ». Cette bataille est collective et le rôle des ONG est primordial. « Les ONG étaient au commencement de ce processus permettant à la Commission d'être plus efficace ». L'expérience et la quantité d'informations de ces femmes et ces hommes du milieu associatif sont en effet cruciales pour promouvoir la tolérance, la diversité et l'égalité.



*Claude Moraes
Président de l'Intergroupe sur
le Racisme et la Diversité
Parlement Européen*

Le contenu de la présente publication ne reflète pas nécessairement l'opinion ou le point de vue du Commissariat du Gouvernement aux Etrangers/ Ministère de la Famille et de l'Intégration et de la Commission européenne.





2005

L'Union Européenne



contre les discriminations



*Présidence luxembourgeoise
du Conseil de l'Union européenne*